CONTRIBUTION N° 2026/19

Quand l'humour banalise l'islamisme

Le cas Merwane Benlazar et les nouveaux prescripteurs du service public

Publiée le 23 août 2026

CONTRIBUTION DE

Lara FATIMI

Avocat pénaliste - Barreau de Paris

Portrait : Lara Fatimi.

Publiée le 23 août 2026

Quand l'humour banalise l'islamisme

Le cas Merwane Benlazar et les nouveaux prescripteurs du service public

Contribution rédigée par Lara FATIMI, avocat pénaliste

Avocat pénaliste, Lara Fatimi part de la promotion de l'humoriste Merwane Benlazar par France Inter pour décrire un mécanisme : la banalisation, par le rire, de codes et de représentations issus de l'islamisme. Elle rappelle les publications et les prises de position qui ont nourri la polémique de 2025, puis élargit le regard à deux humoristes de la même génération, Akim Omiri et Jason Brokerss. Elle pose enfin la question qui distingue le cas Benlazar des précédents : celle de la responsabilité propre au service public audiovisuel.

France Inter[1] a décidé de confier à Merwane Benlazar et Mehdi Maïzi une nouvelle émission hebdomadaire de « chambrage », destinée notamment à séduire un public jeune. Le choix pourrait sembler relever de la seule politique éditoriale d'une radio soucieuse, selon la formule employée, « d'adopter les codes de l'époque ».

Pourquoi la promotion de Merwane Benlazar par le service public est-elle en réalité une victoire pour les islamistes ?

Parce que l'humour est devenu l'un des véhicules privilégiés de banalisation de codes et discours issus de l'islamisme.

Le mécanisme est insidieux : à force d'être répétés, tournés en dérision ou transformés en ressorts comiques, certains codes et représentations deviennent familiers. L'humour crée la connivence, désarme la critique et rend progressivement ordinaire ce qui aurait suscité, présenté frontalement comme discours politique ou religieux, une tout autre vigilance. La banalisation précède alors la normalisation.

De « C à vous » à France Inter : la polémique Benlazar

Né en 1995 à Saint-Denis, Merwane Benlazar débute le stand-up à 16 ans, intègre le Jamel Comedy Club en 2019 et se produit notamment au Montreux Comedy Festival. Depuis septembre 2024, il est chroniqueur dans *Zoom Zoom Zen* sur France Inter.

Le grand public le découvre véritablement le 31 janvier 2025, lorsqu'il intervient dans *C à vous*, sur France 5[1].

Son apparence provoque immédiatement une polémique : longue barbe, bonnet, accoutrement digne d'un salafiste. J'avais alors dénoncé des signes vestimentaires renvoyant à l'esthétique salafiste qui, à eux seuls, pouvaient légitimement susciter la défiance, mais qui étaient surtout à mettre en relation avec plusieurs publications que j'avais exhumées.

Plusieurs messages publiés sur son compte X ont fait apparaître, au fil des années, un ensemble étonnamment cohérent de références et de prises de position.

Dans l'un d'eux, adressé à une femme, il écrivait notamment que « la place d'une femme est à la demeure auprès de son père » et l'enjoignait à craindre son Seigneur.

Dans un échange de 2013, Benlazar demande : « Bon déjà qui est juif ». Dans un autre : « dis oui que t'es juif et tt tu vas kiffé ta Life après ».

En 2020, il avait relayé une publication du site internet salafislam.fr, connu pour ses prises de position ouvertement salafistes.

Une photographie le montre par ailleurs devant une bibliothèque dans laquelle figure le *Kitab at-Tawhid* de Mohammed ibn Abd al-Wahhab, ouvrage de référence du wahhabisme.

Et cette cohérence ne disparaît pas une fois l'humoriste installé sur le service public. À la radio, Merwane Benlazar évoque un « génocide » à Gaza et va jusqu'à qualifier de « porcs » les téléspectateurs du concours Miss France.

> *Le sujet n'était donc pas un simple bonnet Zara.*

La controverse était d'ailleurs remontée jusqu'à la ministre de la Culture de l'époque, Rachida Dati, qui, interrogée au Sénat, avait qualifié certains de ces propos de « scandaleux » et annoncé qu'il ne serait plus à l'écran sur France Télévisions.

France Inter avait fait un autre choix : celui de le maintenir. Aujourd'hui, elle le promeut.

Provocation, victimisation, inversion accusatoire

L'affaire Benlazar illustre une mécanique désormais parfaitement rodée. Provocation. Victimisation. Inversion accusatoire et ciblage.

La discussion initiale portait sur des codes et des propos. Elle s'est rapidement transformée en procès en « racisme » et en « islamophobie » contre ceux qui les relevaient.

Merwane Benlazar a d'ailleurs répondu à la polémique en insistant sur son « arabité » et sur les attaques racistes qu'il aurait reçues.

L'opération fonctionne à merveille avec les idiots utiles des islamistes : transformer la critique d'une idéologie politico-religieuse en attaque contre une origine permet de rendre la première suspecte sans jamais avoir à répondre sur le fond.

Cette confusion est précisément l'une des armes les plus efficaces de l'islamisme : amalgamer critique d'une idéologie, critique d'une reli-

gion et hostilité envers des personnes en raison de leur origine.

L'affaire Benlazar permet ainsi d'observer les deux ressorts qui nous intéressent : la banalisation de certains marqueurs par le divertissement, puis la disqualification de ceux qui entreprennent de les nommer.

L'humour comme véhicule idéologique

Le cas Benlazar n'est cependant pas isolé.

Depuis plusieurs années émerge une génération d'humoristes dont certains sketches et interventions publiques reprennent des invariants que l'on retrouve dans les discours militants islamistes : lecture communautaire de la société, confusion entre Arabes, musulmans et islamistes, obsession d'Israël et des Juifs, rhétorique victimaire, conception misogyne de la femme et de la sexualité, disqualification de ceux qui combattent l'islamisme.

Akim Omiri et Jason Brokerss n'officient pas sur le service public mais sur Radio Nova. Leur présence dans cette analyse permet de replacer le cas Benlazar dans un phénomène culturel plus large : l'émergence, dans le monde du stand-up et de l'humour radiophonique, de discours qui empruntent certains codes et répertoires à l'islam politique. C'est ensuite leur légitimation par le service public, dans le cas Benlazar, qui soulève une question supplémentaire.

Akim Omiri : quand Israël devient l'obsession

Né en 1985 au Havre, Akim Omiri est passé par le Jamel Comedy Club et le collectif Golden Moustache. Il est aujourd'hui chroniqueur sur Radio Nova, où il anime également *La Riposte*.

Il est l'une des figures de cette nouvelle génération d'humoristes militants : le rire devient le véhicule d'un discours politique dont Israël et, par glissement, les Juifs constituent un point de fixation récurrent. Plusieurs de ses sketches en donnent une illustration : l'un est entiè-

rement consacré au CRIF et associe de nouveau Israël à l'accusation de « génocide » ; un autre, consacré à l'animateur Arthur, s'achève par « Free Palestine » après une analogie entre Benjamin Netanyahu et des terroristes.

Le keffieh remplace ici le « bonnet Zara », mais la mécanique de banalisation reste comparable.

Omiri martèle notamment l'accusation de « génocide » pour qualifier la guerre menée par Israël après les massacres du 7 octobre. Il ne s'agit plus seulement d'une saillie dans un sketch : le sujet traverse ses interventions publiques et son discours militant.

Cette obsession mérite d'être nommée.

L'accusation de génocide participe à la construction d'un récit dans lequel Israël cesse progressivement d'être un État dont on discute les actes pour devenir l'incarnation du mal absolu.

L'humour offre à cette rhétorique un véhicule formidable : une accusation assénée sur scène se transforme en punchline, la punchline en extrait viral, l'extrait en évidence politique partagée.

Le militantisme se pare alors des habits du divertissement.

Jason Brokerss : l'islam politique transformé en matériau comique

Né en 1986 à Troyes, Jason Brokerss se lance dans le stand-up en 2013 et intègre le Jamel Comedy Club. Il est depuis 2024 chroniqueur dans *La Dernière* sur Radio Nova.

Autre personnage de la pépinière des fréro-humoristes de Radio Nova, Jason Brokerss offre un troisième cas particulièrement révélateur.

Dans un sketch diffusé le 13 avril 2025 sur Radio Nova[2], l'humoriste feint d'ignorer ce qu'est l'islamisme tout en en égrenant les références : Israël et les Juifs, mêler arabes, musulmans et islamistes dans une même Oumma, évoquer la ruse du fériste, vanter l'islam

politique en faisant un trait d'union entre les Frères musulmans et Daesh.

On me répondra : c'est un sketch. Oui. Mais il y a une grande cohérence dans ses propos.

Pour soutenir son collègue Merwane Benlazar, Jason Brokerss a appelé ceux qui avaient exhumé ses tweets - dont je suis - des « chiens » (l'expression n'est pas anodine, c'est un animal impur pour les rigoristes : l'assassin de Samuel Paty l'avait ainsi qualifié de « chien de l'enfer »).

Le terme revient d'ailleurs souvent sous sa plume pour désigner ceux qu'il exècre, de *Charlie Hebdo* à Christophe Galtier.

Il s'en est également pris à l'imam Chalghoumi, le qualifiant de « serpillère » et souhaitant explicitement sa mort.

Plus révélateur encore : le jour de l'attentat de la Basilique de Nice, où trois personnes venaient d'être assassinées par un terroriste islamiste, Jason Brokerss écrivait : « Courage et patience à mes frères et sœurs en Islam. Adoptons le bon comportement, encore plus en ces moments difficiles. »

L'humour comme instrument de normalisation

L'humour bénéficie d'un privilège formidable : celui de pouvoir dire presque tout en conservant toujours une porte de sortie.

Il est un extraordinaire instrument de transgression. C'est d'ailleurs sa fonction et il faut la préserver.

Mais l'islamisme ne progresse pas seulement grâce à des partis, des prédicateurs ou des associations militantes. Cette idéologie progresse aussi lorsqu'elle parvient à faire entrer son vocabulaire, ses obsessions, ses interdits et ses représentations dans la culture populaire.

L'humour est précisément l'un des lieux où cette bataille culturelle peut se jouer.

Le danger ne réside donc pas dans une barbe, un bonnet ou un keffieh. Il réside dans la convergence entre des codes, des discours, des cibles récurrentes, une rhétorique victimaire et une lecture communautaire du monde.

Le rire constitue à cet égard un formidable dissolvant. Il permet d'introduire une idée sans avoir à la défendre ; de désigner une cible sans avoir à assumer qu'on la désigne ; de diffuser un préjugé tout en conservant la possibilité de répondre : « vous êtes un esprit chagrin » ; et surtout, il crée de la connivence.

Celui qui rit appartient au groupe. Celui qui proteste devient le rabat-joie, le réactionnaire, le raciste ou « l'islamophobe ».

> *L'idéologie n'a alors même plus besoin de convaincre : elle devient une ambiance.*

C'est précisément en cela que l'humour devient une arme pour ces nouveaux prescripteurs culturels.

Une idée répétée sous forme de plaisanterie reste une idée. Une cible systématiquement désignée reste une cible. Une vision communautaire de la société répétée de sketch en sketch ne cesse pas d'être communautaire parce qu'elle déclenche des rires.

> *L'humour n'est donc pas politiquement neutre. Il ne l'a d'ailleurs jamais été.*

Et le service public ?

Omiri et Brokerss permettent d'identifier un phénomène culturel qui dépasse le seul cas Benlazar. Mais c'est précisément ici que celui-ci prend une dimension supplémentaire : contrairement à Radio Nova, France Inter relève du service public audiovisuel.

Ce qui était jusqu'ici une question de banalisation culturelle devient donc également une question de responsabilité institutionnelle.

Une radio privée est libre, dans les limites fixées par la loi, de définir sa ligne éditoriale et de choisir les personnalités auxquelles elle souhaite offrir une tribune.

Le service public audiovisuel répond à une exigence supplémentaire.

Il est financé collectivement et investi d'une mission particulière. La question du pluralisme, de l'impartialité et de la responsabilité éditoriale ne peut donc être évacuée par une simple invocation de la liberté artistique.

Le cas Merwane Benlazar a d'ailleurs dépassé depuis longtemps la seule polémique médiatique. En 2026, ses prises de position et son maintien sur France Inter ont été évoqués dans le cadre de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur la neutralité, le fonctionnement et le financement de l'audiovisuel public.

Merwane Benlazar disposait depuis septembre 2024 d'une chronique régulière sur France Inter. Après la polémique de *C à vous*, la radio l'a maintenu à l'antenne. Elle choisit désormais de lui confier un nouveau format hebdomadaire.

Ce faisant, l'audiovisuel public distribue du temps d'antenne, de la visibilité et de la légitimité à Merwane Benlazar. France Inter lui confie également une capacité considérable à façonner les représentations d'une génération.

Au-delà de sa seule personne, le problème est donc de savoir pourquoi le service public considère que cette voix-là mérite aujourd'hui d'être davantage entendue.

En choisissant aujourd'hui de promouvoir Merwane Benlazar, France Inter franchit précisément une nouvelle étape : celle de la légitimation.

---

[1] Note de la rédaction. France Inter (groupe Radio France) et France 5 (groupe France Télévisions) sont deux antennes du service public audiovisuel.

[2] https://www.youtube.com/watch?v=yD0Ta5IV__U

L'AUTEUR

Lara FATIMI

Avocat pénaliste - Barreau de Paris

Lara Fatimi est avocat pénaliste inscrit au Barreau de Paris. Elle intervient également dans le débat public sur les questions relatives à l'islamisme, à la liberté d'expression et aux enjeux de société qui traversent le champ judiciaire et médiatique. Elle est experte pour le CERIF.

Les analyses exprimées dans cette contribution n'engagent que leur auteur et ne représentent pas nécessairement la position du CERIF. Le CERIF accueille des contributions d'experts accrédités par son réseau ; il en vérifie la rigueur documentaire, non les conclusions.